

Contribuez à Protéger les eaux de notre archipel !

Crabe vert



Présent à SPM

Membranipore



Présent à SPM

Ascidie jaune



Présent à SPM

Didemnum vexillum



Présent dans la région

Botrylle étoilée



Présent à SPM

Botrylloïde violet



Présent à SPM

Codium fragile



Présent à SPM

Caprella mutica



Présent à SPM

ESPÈCES envahissantes

Comment limiter leur propagation

- Surtout ne rejetez pas les espèces envahissantes à l'eau !
- Nettoyez la coque des navires et pontons loin de la rive avec de l'eau douce, javéalisée si possible. Si le nettoyage doit se faire près de la rive, filtrez les rejets avec un géotextile et transportez-les loin de la rive pour qu'ils meurent par séchage.
- Capturez les crabes verts et apportez-les aux services de la DTAM. Si cela est impossible, détruisez-les.

Signalez leur présence

- DTAM - service Agriculture, Alimentation Eau et Biodiversité
Tél. : 55 12 53 (Saint-Pierre) ou 55 19 87 (Miquelon)
- IFREMER - Tél. : 41 30 83 ou 55 83 30



PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
des Territoires,
de l'Alimentation,
et de la Mer

Ifremer